

Communiqué de presse
1^{er} octobre 2024

Opcop EP facilite la mobilité d'apprenties de Guyane à Lyon dans une logique de parcours d'excellence au service des territoires ultramarins

Acteurs clés de l'apprentissage et de la formation professionnelle, Opcop EP – opérateur des compétences des entreprises de proximité, la Chambre des Métiers et de l'artisanat (CMA) Guyane et le Lycée et CFA HRA François Rabelais de Lyon-Dardilly ont permis la mobilité de deux jeunes apprenties ultramarines, en région Auvergne-Rhône-Alpes afin qu'elles puissent approfondir leurs compétences professionnelles et découvrir de nouvelles techniques d'excellence en pâtisserie-confiserie.

Une mobilité consacrée à l'apprentissage de nouvelles techniques

Les équipes d'Opcop EP en Guyane et en région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) ont travaillé ensemble pour mettre en relation la CMA Guyane et le **Lycée et CFA HRA François Rabelais de Lyon-Dardilly**. Grâce à cette collaboration et au financement d'Opcop EP, la mobilité de deux apprenties guyanaises en pâtisserie et de leurs responsables pédagogiques a été facilitée. Ensemble, ils ont permis à ces jeunes de découvrir et d'apprendre de nouvelles techniques en pâtisserie, à travers une formation complémentaire en région AURA qui leur permettra une mise en application dès leur retour dans leurs pâtisseries de Guyane.

Elles ont également eu l'opportunité d'assister à la Compétition internationale des Métiers Worldskills Lyon 2024, où le métier de pâtisserie-confiserie était l'un des métiers en compétition.

La Compétition internationale des Métiers Worldskills Lyon 2024, dont est partenaire Opcop EP, a été une occasion unique de valoriser les savoir-faire des métiers de proximité et de promouvoir l'excellence de leurs compétences. Opcop EP a, par ailleurs, réaffirmé son engagement pour la formation professionnelle et l'apprentissage en soutenant 7 métiers en compétition issus de ses 54 branches : art floral, boulangerie, pâtisserie-confiserie, coiffure, soins esthétiques, réfrigération technique, et maintenance des matériels.

« La rencontre de nouveaux univers est essentielle pour nos apprentis. La mobilité en apprentissage est synonyme de réussite, aussi bien pour les jeunes que pour les entreprises. En tant qu'acteur clé de la formation professionnelle, nous avons à cœur d'accompagner les jeunes, les entreprises et les CFA dans cette aventure. Nous voulons

que la mobilité devienne un atout majeur des parcours d'apprentissage. » Armelle Robert, directrice du développement des Compétences et du Réseau et Déléguée régionale Antilles-Guyane, Opco EP.



Faire de la mobilité des apprentis, un tremplin vers l'emploi

La mobilité des apprentis constitue un critère de recrutement aux yeux des entreprises (67%)¹ car elle permet de développer différentes compétences : l'acquisition de nouveaux outils et techniques, l'ouverture de l'entreprise sur de nouveaux marchés, tout en recrutant et fidélisant les apprentis et candidats. Les apprentis enrichissent ainsi leur formation.

Cette étape dans le parcours d'apprentissage est considérée comme un acquis dans le cadre des études supérieures, c'est pourquoi il est important de renforcer les mobilités entre les territoires. Opco EP, qui finance près de 20 % des contrats en alternance en France, joue un rôle de premier plan en garantissant le financement des frais liés à la mobilité, avec des financements spécifiques et renforcés pour les DROM, tout en valorisant activement ce dispositif auprès des employeurs et des CFA avec ses équipes de proximité sur les territoires.

¹ Source : sondage OpinionWay de février 2024 pour Opco EP auprès de 300 dirigeants de TPE-PME

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité, du cadre de vie et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougnot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr
- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com